

PARTIE 6

ENVIRONNEMENTS ET SOUS-GROUPES PARTICULIERS À HAUT RISQUE POUR LES NOYADES

Dans cette partie du rapport, nous nous attachons à certains environnements à haut risque en matière de noyade, ainsi qu'à certains sous-groupes de la population qui courent un risque particulier de se noyer. Les *environnements à haut risque* incluent les piscines résidentielles. Les *sous-groupes à haut risque* faisant l'objet de notre étude comprennent : les tout-petits de 1 à 4 ans et les jeunes de 15 à 19 ans, les personnes souffrant de troubles épileptiques, les pêcheurs et les autochtones.

Comme la *piscine résidentielle* est l'environnement à risque le plus important pour les tout-petits, il y a chevauchement entre l'étude des noyades selon les environnements à haut risque et l'examen des tout-petits en tant que groupe à haut risque. Dans cette section, nous intégrons les données sur les noyades en piscine liées à des activités non aquatiques entraînant une chute dans l'eau ainsi qu'à des activités aquatiques récréatives. La piscine de résidence unifamiliale non protégée constitue le danger lié à l'environnement le plus important pour les tout-petits âgés de 1 à 4 ans. Les noyades surviennent au moins aussi souvent dans une piscine hors terre que dans une piscine creusée.

Les noyades en piscine surviennent autant au cours d'activités aquatiques que non aquatiques. La plupart des noyades en piscine de résidence unifamiliale surviennent quand les tout-petits jouant à côté y tombent. Les autres ont lieu pendant le jeu dans l'eau ou le barbotage. À l'opposé, la plupart des noyades dans les autres types de piscine surviennent au cours de la baignade.

La grande majorité des noyades d'enfants survenues dans une piscine mettent en cause des piscines qui ne sont pas dotées d'une barrière à fermeture et à verrouillage automatiques, ce qui est très préoccupant. L'absence de normes et de règlements nationaux, provinciaux, municipaux et industriels efficaces et la non-application de la sécurité concernant les piscines résidentielles sont demeurées alarmantes au cours des années 90. Même si la plupart des noyades en piscine surviennent pendant les mois plus chauds, les piscines non clôturées constituent un danger à tout moment de l'année, comme l'indiquent les événements occasionnels qui surviennent en automne, en hiver et au printemps.

La consommation d'alcool et la faible maîtrise de la natation tendent à être associées aux noyades d'adultes en piscine. Il convient de noter que la plupart des victimes de noyade survenue dans une piscine, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes, sont seules au moment où elles se noient. Le lecteur désireux d'en savoir plus sur la prévention des noyades de tout-petits en piscine peut consulter le *Rapport spécial de recherche, Noyades chez les enfants de 1 à 4 ans au Canada* (La Société canadienne de la Croix-Rouge, 1994a), et aussi se reporter à la section sur les noyades résultant d'une chute dans l'eau à la partie 5 du présent rapport.

Les *tout-petits* risquent de se noyer dans des piscines et d'autres étendues d'eau comme les lacs et les rivières, en particulier à des chalets situés près de l'eau. Les jeunes de 15 à 19 ans courent un risque élevé lors de la baignade; ils se noient aussi lors du barbotage, du canotage, d'autres activités de navigation et du bain (épilepsie). Les nourrissons âgés de moins de 1 an risquent principalement de se noyer lorsqu'ils sont laissés sans surveillance ou en compagnie d'un autre enfant dans une baignoire pour adulte.

Même si les personnes atteintes d'*épilepsie* sont particulièrement exposées lorsqu'elles se trouvent dans une baignoire ou à proximité, compte tenu de la fréquence à laquelle elles sont exposées à ce risque, elles courent également un risque pendant n'importe quelle activité qu'elles pratiquent dans d'autres étendues

d'eau ou à proximité. La plupart des personnes atteintes d'épilepsie qui se noient ont entre 15 et 54 ans, soit un âge où elles sont productives sur le plan économique. Le lecteur peut également se reporter à la partie 4 sur les noyades liées au bain.

Les *pêcheurs* risquent de se noyer en bateau, le long de la rive ou d'un quai et sur la glace. Presque tous les pêcheurs qui se noient en utilisant une embarcation ont 15 ans et plus. Certains ont même 75 ans et plus. Presque tous les autres décès d'utilisateurs d'une embarcation sont attribuables au fait qu'ils ne portaient pas de dispositif de flottaison. L'utilisation de petits bateaux à moteur non pontés est principalement en cause dans ces décès. Par ailleurs, les pêcheurs qui se noient en pratiquant la pêche à gué, en marchant sur la glace ou à la suite d'une chute portent rarement un dispositif de flottaison. L'alcool et le froid constituent d'autres facteurs de risque. Beaucoup de noyades liées à la pêche se produisent au printemps et en automne, l'hypothermie étant un facteur aggravant. Les noyades liées à la navigation sont traitées de façon plus détaillée à la partie 2.

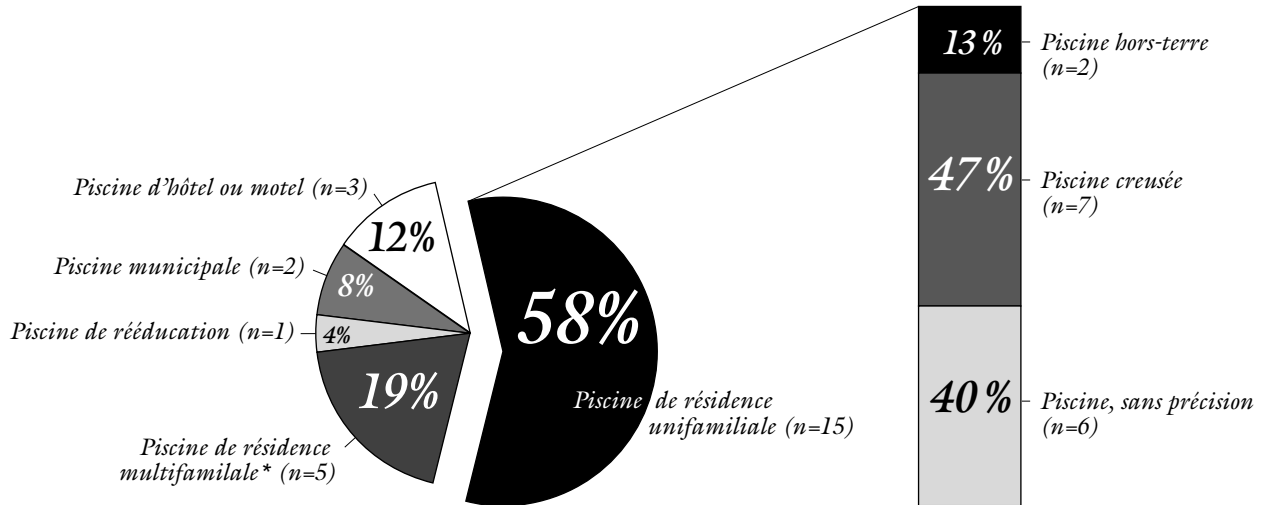
La noyade est une des deux principales causes de décès par traumatisme dans de nombreuses *collectivités autochtones* au Canada. À certains endroits, le nombre des noyades dépasse celui des victimes de la route, surtout quand le bilan tient compte des noyades liées aux déplacements en motoneige. Les taux de mortalité par noyade sont jusqu'à dix fois plus élevés chez les autochtones que chez les autres Canadiens, et les principales victimes sont les tout-petits et les hommes d'âge adulte (Damestoy, 1994). Néanmoins, le taux de mortalité par noyade chez les femmes autochtones dépasse souvent le taux observé chez les hommes non autochtones. Les adultes sont à risque en bateau, lors d'un déplacement en motoneige et sur la glace. Les tout-petits risquent de se noyer dans le cas d'une chute dans une étendue d'eau libre ou depuis une embarcation. Beaucoup d'autochtones se noient toujours au cours d'activités de subsistance, même si les activités récréatives deviennent plus fréquentes que celles-ci dans certaines collectivités. L'alcool est généralement en cause dans environ 50 % des cas de noyade chez les autochtones de 15 ans et plus; bien souvent, lors de ces incidents, la concentration d'alcool dans le sang est extrêmement élevée. Bien que la plupart des événements se produisent encore dans des étendues d'eau naturelles comme les rivières et les lacs, d'autres emplacements, tels que les baignoires et les piscines, sont de plus en plus en cause pour tous les groupes d'adultes.

Chez beaucoup de gens en milieu rural, et non seulement chez les autochtones, on se déplace en bateau, ainsi que sur la glace et sur la neige, l'année durant. En cas d'immersion, l'hypothermie constitue souvent un facteur aggravant. Dans les zones rurales, on constate que les taux de mortalité attribuable à divers traumatismes sont souvent comparables chez les autochtones et les non-autochtones (Damestoy, 1994). Les activités dangereuses dans un milieu hostile tendent à être fréquentes chez les deux groupes ethniques.

En examinant avec soin les circonstances des noyades chez les autochtones, on relève des écarts par rapport à la moyenne canadienne, différence dont il faut tenir compte dans la planification de stratégies de prévention pour les collectivités autochtones éloignées du Nord. Précisons néanmoins que les principes de prévention des traumatismes demeurent toujours les mêmes, particulièrement dans le cas des populations qui vivent en région éloignée ou dans le Nord. Comme moins de 5 % des victimes de noyade chez les autochtones portent un dispositif de flottaison, il est évident que les navigateurs autochtones portent un dispositif de flottaison encore moins souvent que la population en général et que, dans la plupart des événements, l'embarcation ne contient même pas de dispositif de flottaison.

NOYADES EN PISCINE

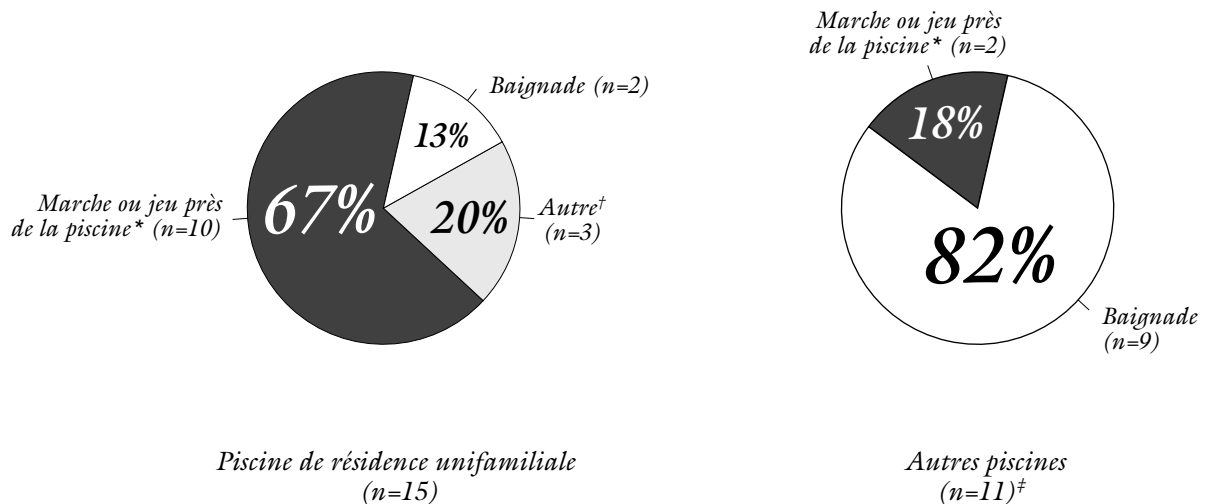
Figure 6.1 NOYADES EN PISCINE SELON LE TYPE DE PISCINE, CANADA, 1999 (n=26)



* Piscine d'immeuble collectif

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.2 NOYADES EN PISCINE SELON L'ACTIVITÉ ET LE TYPE DE PISCINE, CANADA, 1999 (n=26)



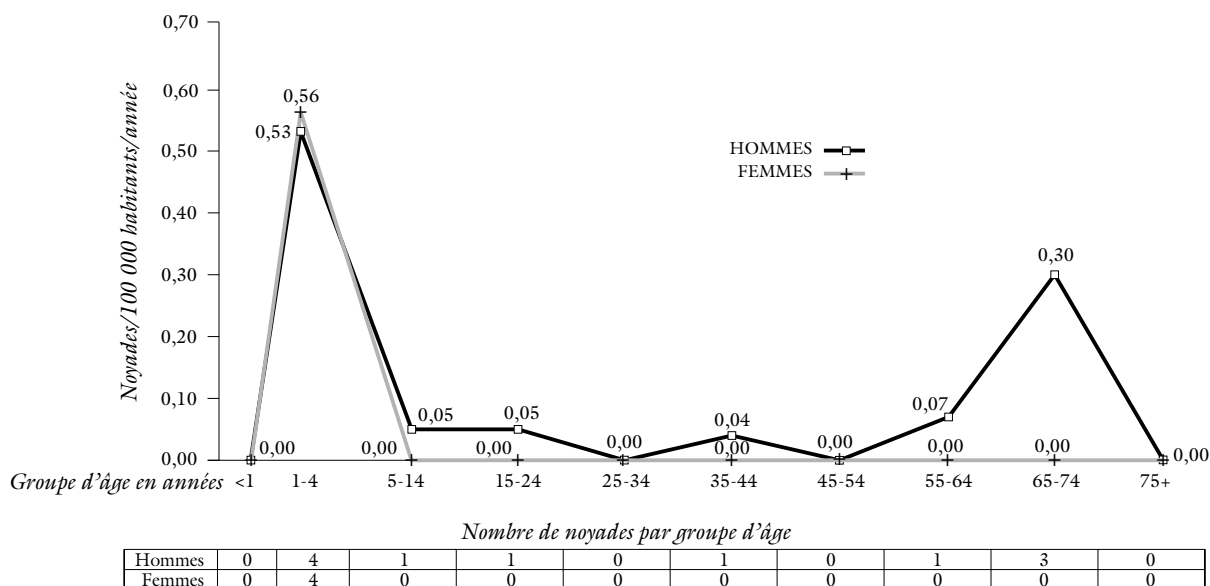
* Chute dans la piscine † Y compris nettoyage de piscine 2, tonte de pelouse autour d'une piscine 1

‡ Y compris piscine de résidence multifamiliale 5, piscine d'hôtel ou de motel 3, piscine municipale 2, piscine de rééducation 1

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.3

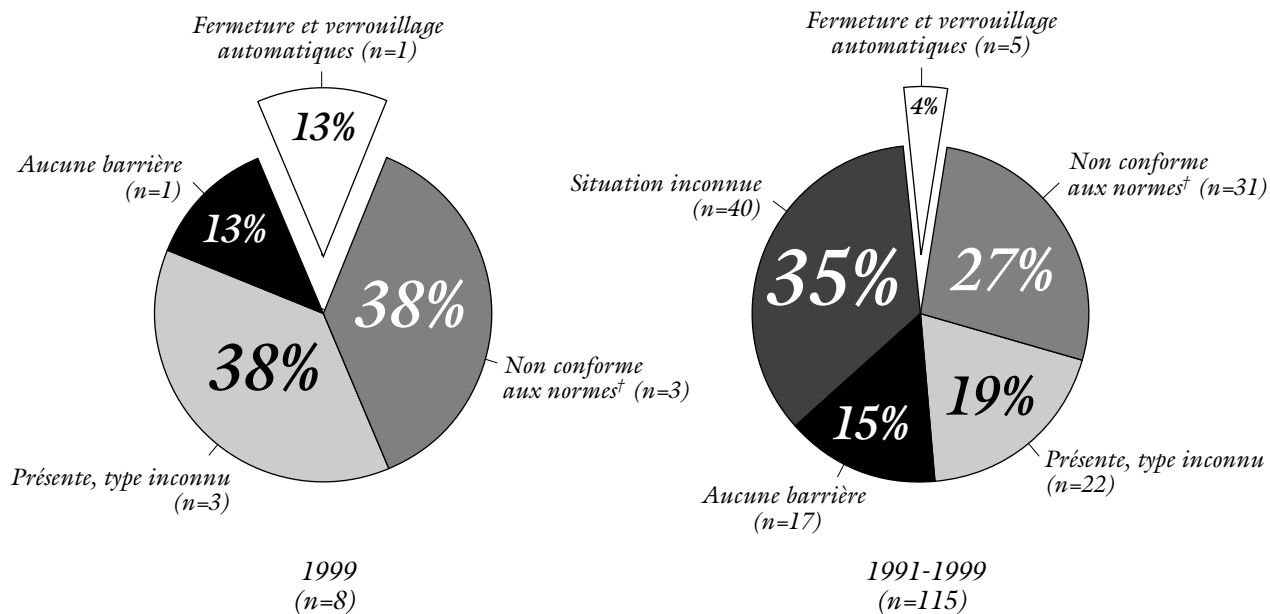
TAUX ET NOMBRE DE DÉCÈS PAR NOYADE DANS DES PISCINES DE RÉSIDENCES UNIFAMILIALES SELON L'ÂGE ET LE SEXE, CANADA, 1999 (n=15)



Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.4

NOYADES DE TOUT-PETITS* DANS DES PISCINES DE RÉSIDENCES UNIFAMILIALES SELON LE TYPE DE BARRIÈRE, CANADA, 1999 ET 1991-1999

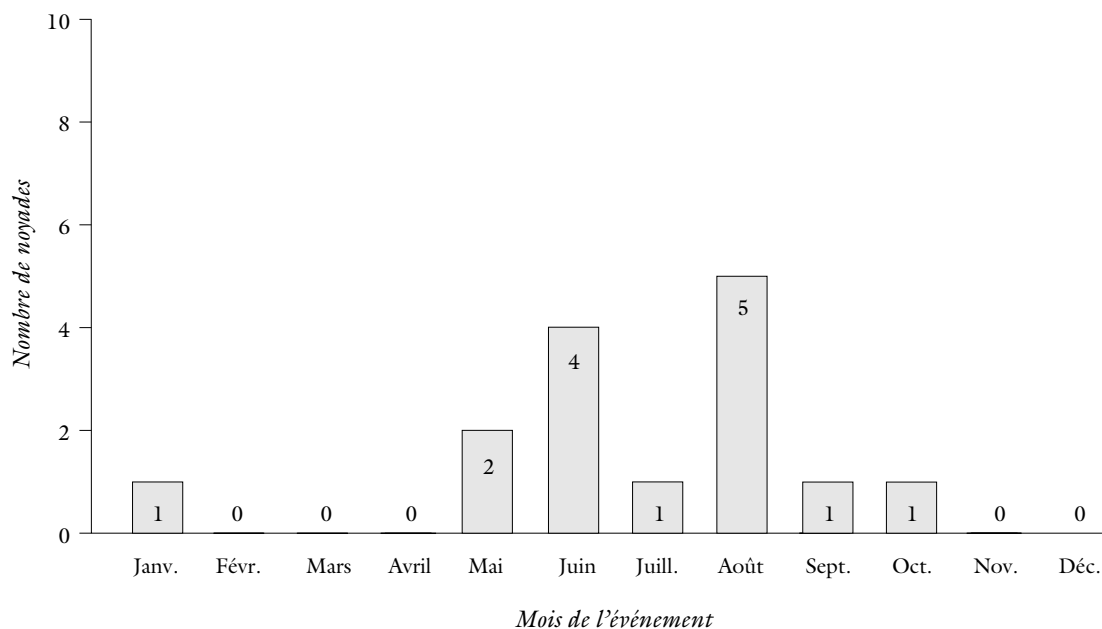


* Les tout-petits ont de 1 à 4 ans † Barrières présentes; fermeture et/ou verrouillage non automatiques

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.5

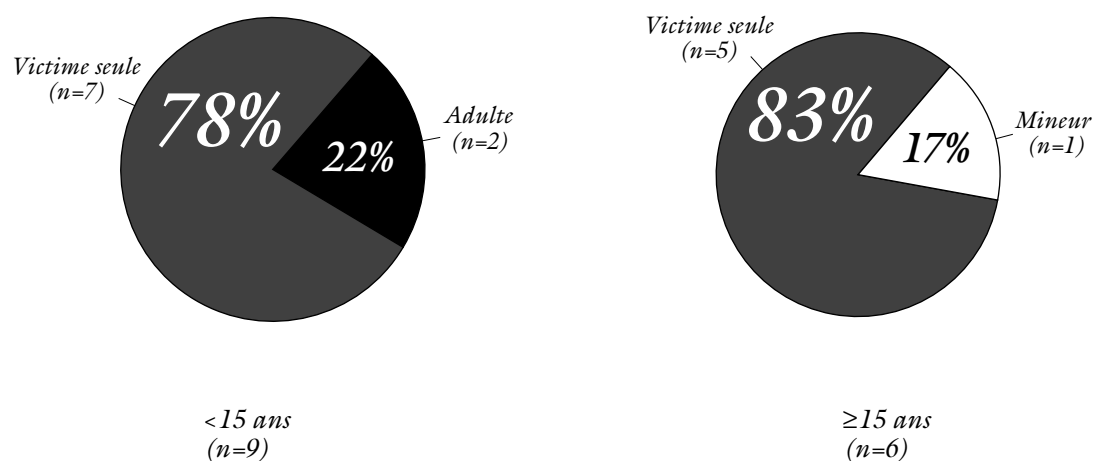
NOYADES DANS DES PISCINES DE RÉSIDENCES UNIFAMILIALES SELON LE MOIS DE L'ÉVÉNEMENT, CANADA, 1999 (n=15)



Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.6

NOYADES DANS DES PISCINES DE RÉSIDENCES UNIFAMILIALES SELON L'ÂGE DES VICTIMES ET L'ACCOMPAGNEMENT*, CANADA, 1999 (n=15)

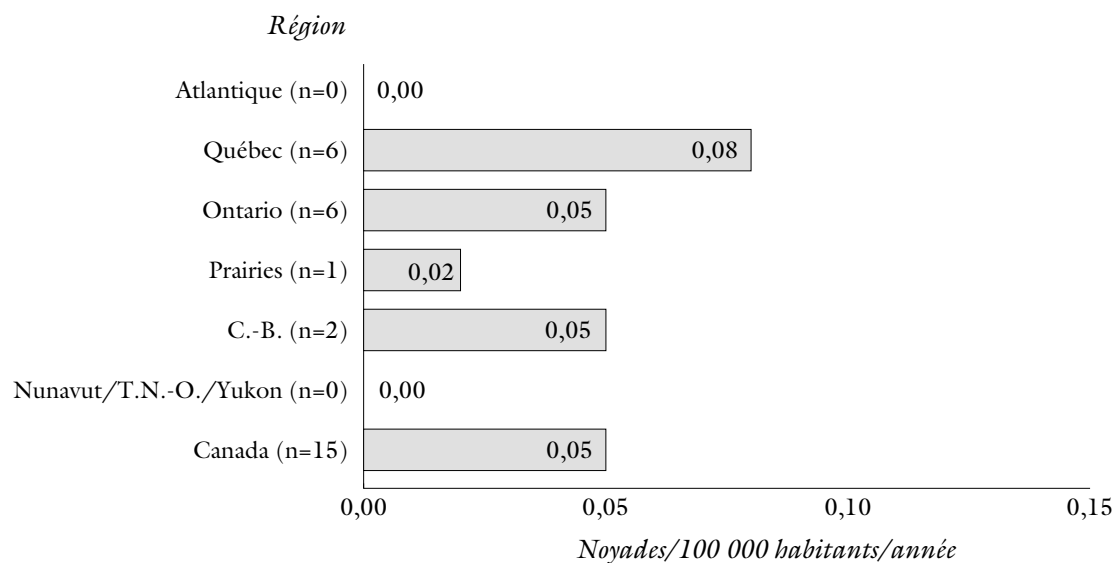


* « Adulte » indique que la victime était accompagnée par un ou des adultes, mais n'exclut pas la présence de mineur(s) (<18 ans);
 « Mineur » indique que seuls un ou des mineurs accompagnaient la victime

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.7

TAUX DE MORTALITÉ PAR NOYADE DANS DES PISCINES DE RÉSIDENCES UNIFAMILIALES SELON LA RÉGION, CANADA, 1999 (n=15)

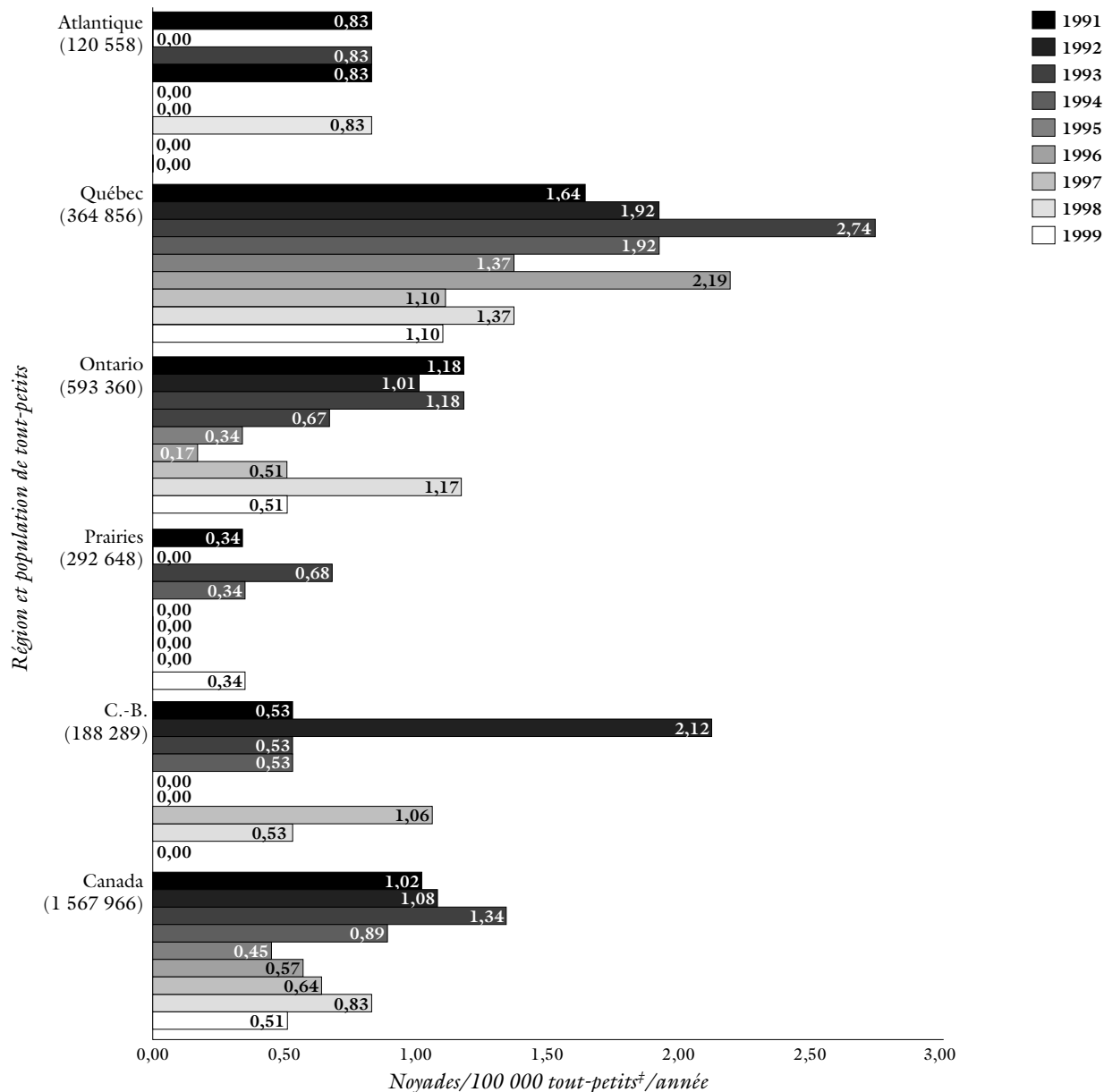


Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

NOYADES DE NOURRISSONS, DE TOUT-PETITS, D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS

Figure 6.8

TAUX ET NOMBRE DE DÉCÈS PAR NOYADE CHEZ LES TOUT-PETITS* DANS DES PISCINES DE RÉSIDENCES UNIFAMILIALES SELON LA RÉGION† ET L'ANNÉE, CANADA, 1991-1999



Nombre de noyades

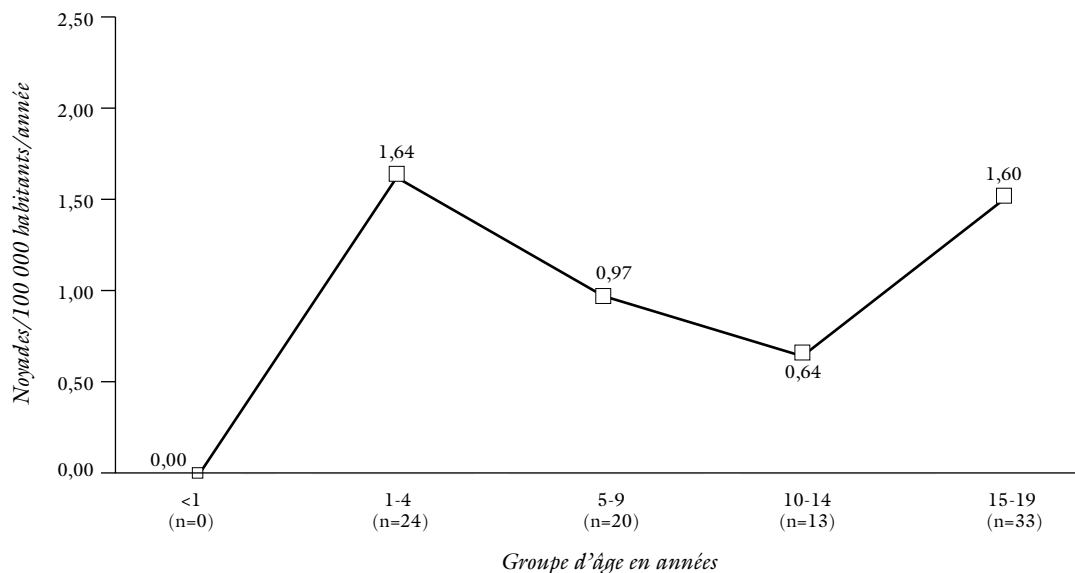
	Atlantique	%	Québec	%	Ontario	%	Prairies	%	C.-B.	%	Canada	%
1991	1	6	6	38	7	44	1	6	1	6	16	100
1992	0	0	7	41	6	35	0	0	4	24	17	100
1993	1	5	10	48	7	33	2	10	1	5	21	100
1994	1	7	7	50	4	29	1	7	1	7	14	100
1995	0	0	5	71	2	29	0	0	0	0	7	100
1996	0	0	8	89	1	11	0	0	0	0	9	100
1997	1	10	4	40	3	30	0	0	2	20	10	100
1998	0	0	5	38	7	54	0	0	1	8	13	100
1999	0	0	4	50	3	38	1	13	0	0	8	100
Total	4	3	56	49	40	35	5	4	10	9	115	100

* Les tout-petits ont de 1 à 4 ans † Il n'y a pas eu de noyades en piscine de résidence unifamiliale chez les tout-petits au Yukon ni aux Territoires du Nord-Ouest (population de tout-petits : 8 256) pour la période de 1991-1999 ‡ Les dénominateurs utilisés pour le calcul des taux ont été les moyennes des données de recensement de 1991 et de 1996; population canadienne de tout-petits : 1 551 560 en 1991, et 1 584 371 en 1996

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.9

TAUX DE MORTALITÉ PAR NOYADE* CHEZ LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS SELON L'ÂGE, CANADA, 1999 (n=90)

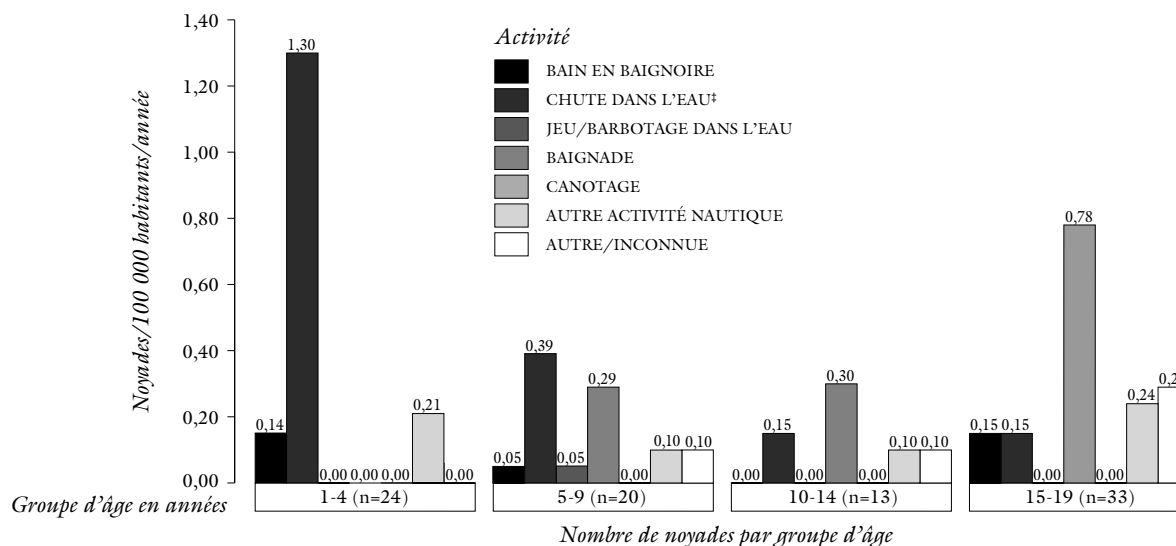


* Comprend les noyades liées à des activités récréatives, professionnelles et de la vie quotidienne (E910, E830 et E832), sauf celles liées au transport terrestre et aérien

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.10

TAUX ET NOMBRE DE DÉCÈS PAR NOYADE* CHEZ LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS SELON L'ÂGE ET L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=90)†



	1-4 (n=24)	5-9 (n=20)	10-14 (n=13)	15-19 (n=33)
Bain en baignoire	2	1	0	3
Chute dans l'eau	19	8	3	3
Jeu/barbotage	0	1	0	0
Baignade	0	6	6	16
Canotage	0	0	0	0
Autre activité nautique	3	2	2	5
Autre/inconnue	0	2	2	6

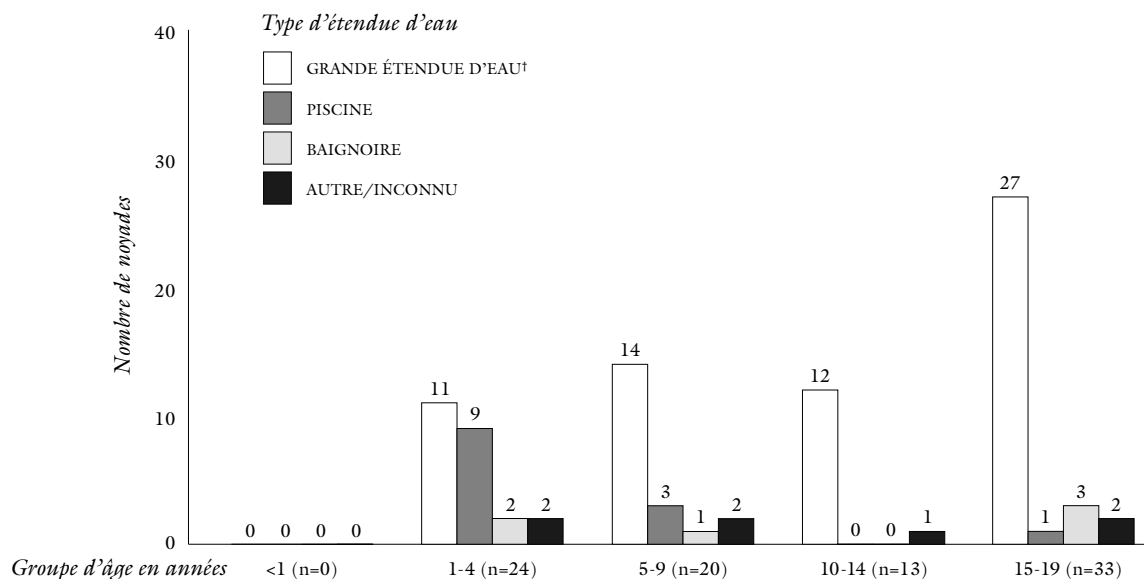
* Comprend les noyades liées à des activités récréatives, professionnelles et de la vie quotidienne (E910, E830 et E832), sauf celles liées au transport terrestre et aérien

† Il n'y a pas eu de noyades de nourrissons (<1 an) en 1999 ‡ Chute pendant que la victime jouait ou marchait près de l'eau

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.11

NOYADES* D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS SELON L'ÂGE ET LE TYPE D'ÉTENDUE D'EAU, CANADA, 1999 (n=90)

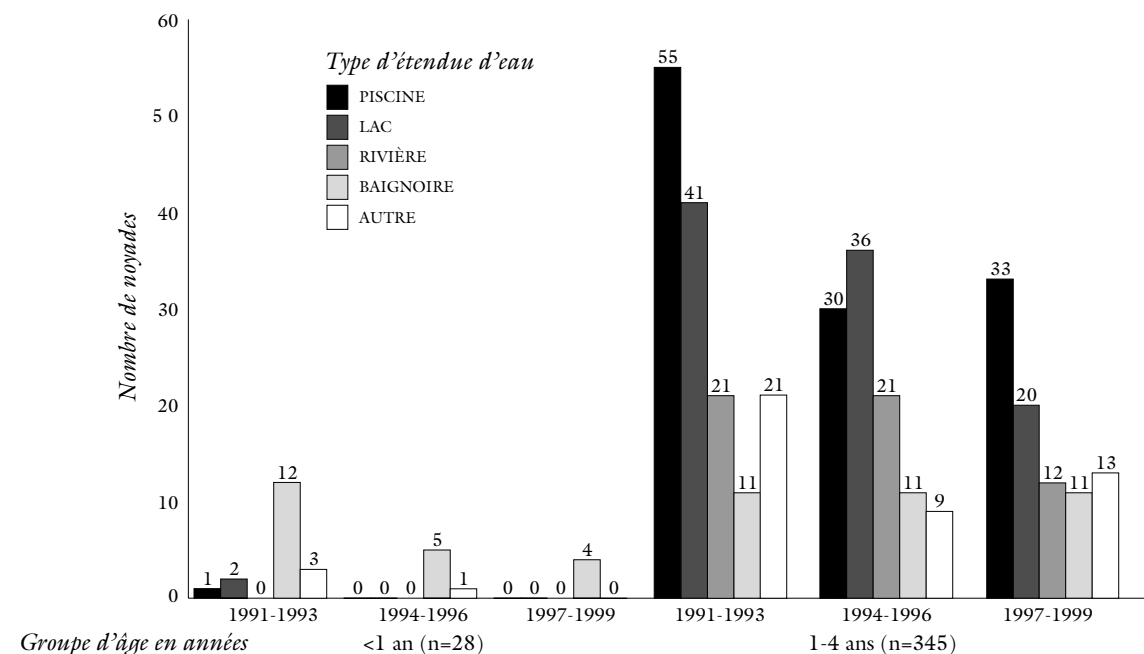


Comprend les noyades liées à des activités récréatives, professionnelles et de la vie quotidienne (E910, E830 et E832), sauf celles liées au transport terrestre et aérien † Comprend océan, rivière, lac, réservoir et étang

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.12

NOYADES DE NOURRISSONS ET DE TOUT-PETITS* SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE TYPE D'ÉTENDUE D'EAU, CANADA, 1991-1999 (n=373)

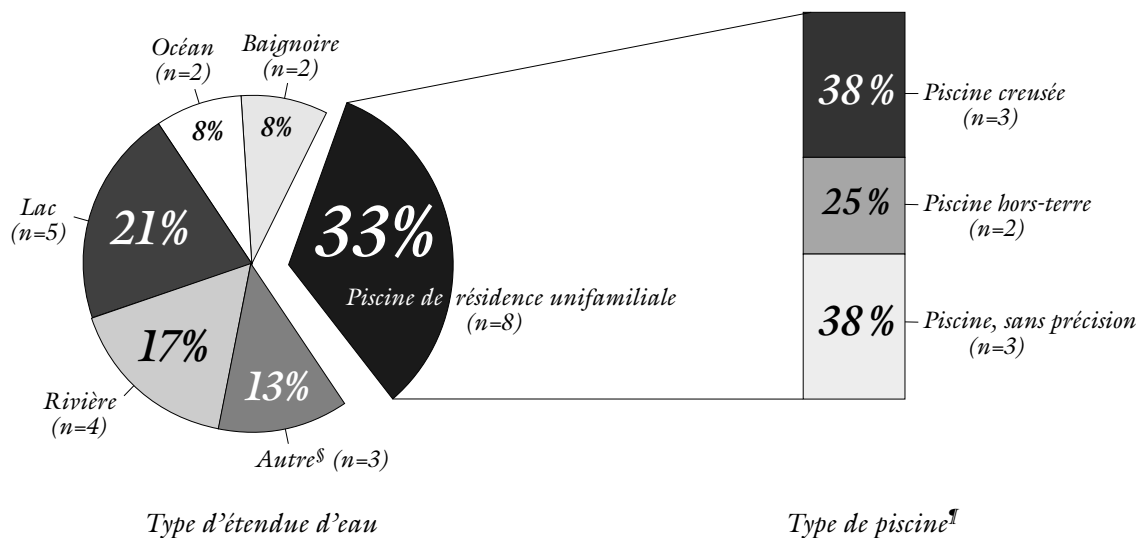


* Les nourrissons ont moins d'un an; les tout-petits ont de 1 à 4 ans

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.13

NOYADES* DE NOURRISSONS ET DE TOUT-PETITS SELON LE TYPE D'ÉTENDUE D'EAU†, CANADA, 1999 (n=24)‡



* Exclut les noyades liées au transport terrestre et aérien † « Lac » comprend étang et réservoir

‡ Il n'y a pas eu de noyades de nourrissons (<1 an) en 1999; les tout-petits ont de 1 à 4 ans

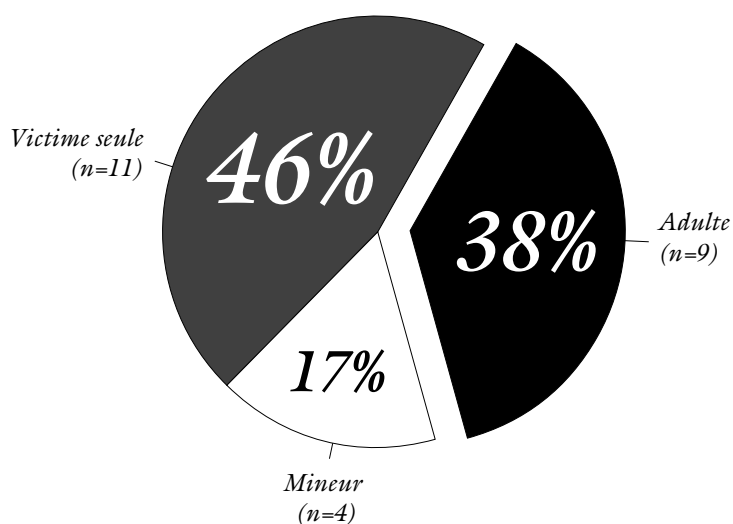
§ Y compris piscine de résidence multifamiliale, ornière, abreuvoir à bétail, 1 chacun

¶ Pour plus de renseignements sur les barrières et sur les taux de mortalité par noyade selon la région, voir les figures 6.4 et 6.8

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.14

NOYADES* DE NOURRISSONS ET DE TOUT-PETITS SELON L'ACCOMPAGNEMENT†, CANADA, 1999 (n=24)‡



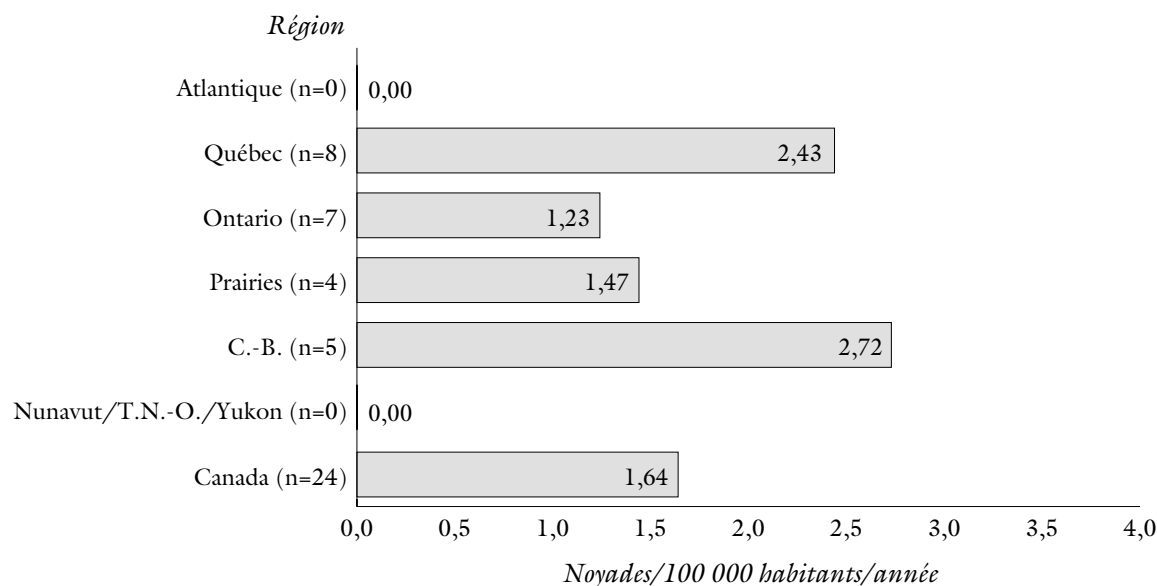
* Exclut les noyades liées au transport terrestre et aérien † « Adulte » indique que la victime était accompagnée par un ou des adultes, mais n'exclut pas la présence de mineur(s) (<18 ans); « Mineur » indique que seuls un ou des mineurs accompagnaient la victime

‡ Il n'y a pas eu de noyades de nourrissons (<1 an) en 1999; les tout-petits ont de 1 à 4 ans

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.15

TAUX DE MORTALITÉ PAR NOYADE* CHEZ LES TOUT-PETITS† SELON LA RÉGION, CANADA, 1999 (n=24)



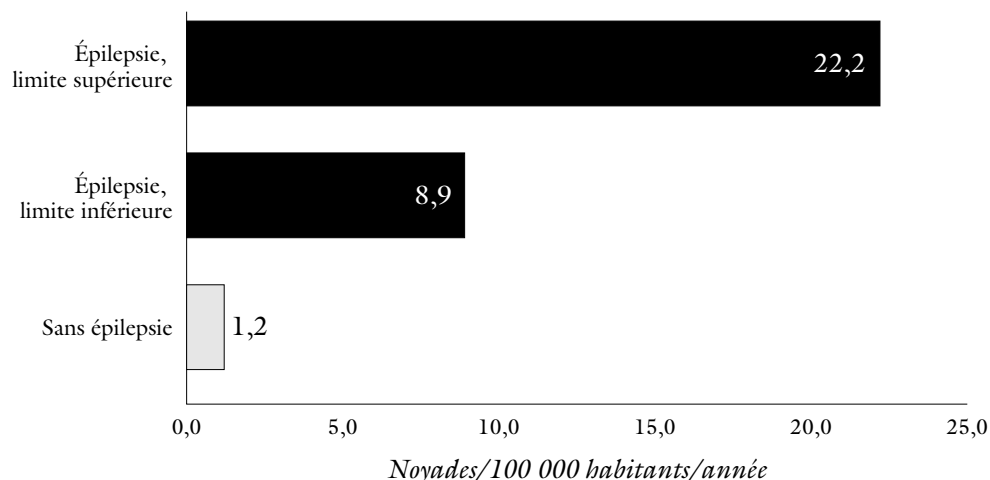
* Exclut les noyades liées au transport terrestre et aérien † Les tout-petits ont de 1 à 4 ans

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

NOYADES DE PERSONNES ATTEINTES D'ÉPILEPSIE

Figure 6.16

TAUX ESTIMÉ* DE MORTALITÉ PAR NOYADE† CHEZ LES PERSONNES ÉPILEPTIQUES ET NON ÉPILEPTIQUES, CANADA, 1999 (n=405; 27 ÉPILEPTIQUES ET 378 NON ÉPILEPTIQUES)

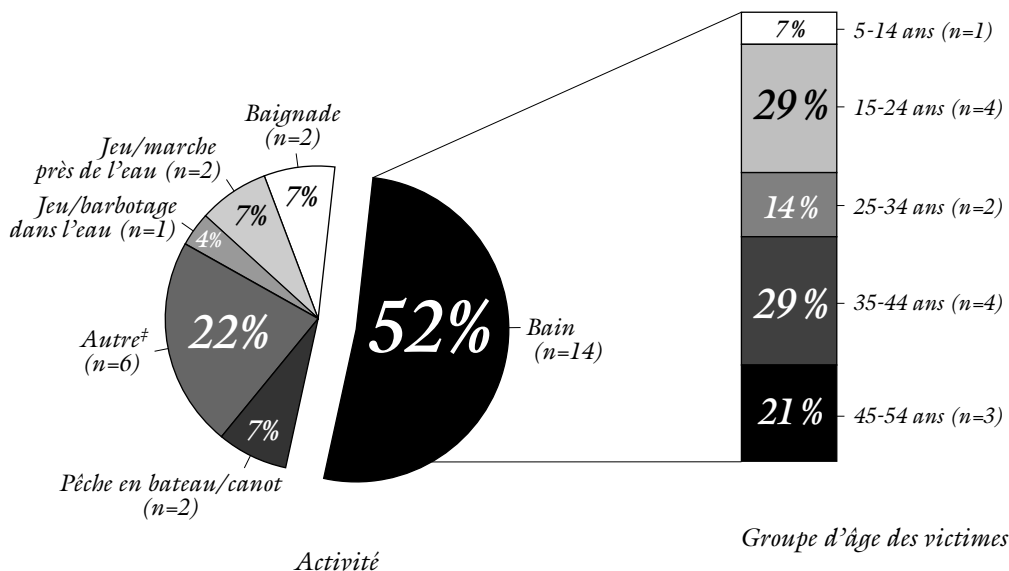


* La limite inférieure est fondée sur une estimation de la prévalence épileptique de 400 pour 100 000 habitants et la limite supérieure, sur une valeur de 1 000 pour la même tranche de population (estimations de prévalence tirées de Shorvon, Lancet 1990; 336:93-96); on estime ainsi que le nombre de Canadiens épileptiques varie entre 122 000 et 305 000 et le nombre de non épileptiques, entre 30,02 et 30,4 millions † Comprend les noyades liées à des activités récréatives, professionnelles et de la vie quotidienne (E910, E830 et E832), sauf celles liées au transport terrestre et aérien

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.17

NOYADES* DE PERSONNES ÉPILEPTIQUES SELON L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=27)†



* Comprend les noyades liées à des activités récréatives, professionnelles et de la vie quotidienne (E910, E830 et E832), sauf celles liées au transport terrestre et aérien

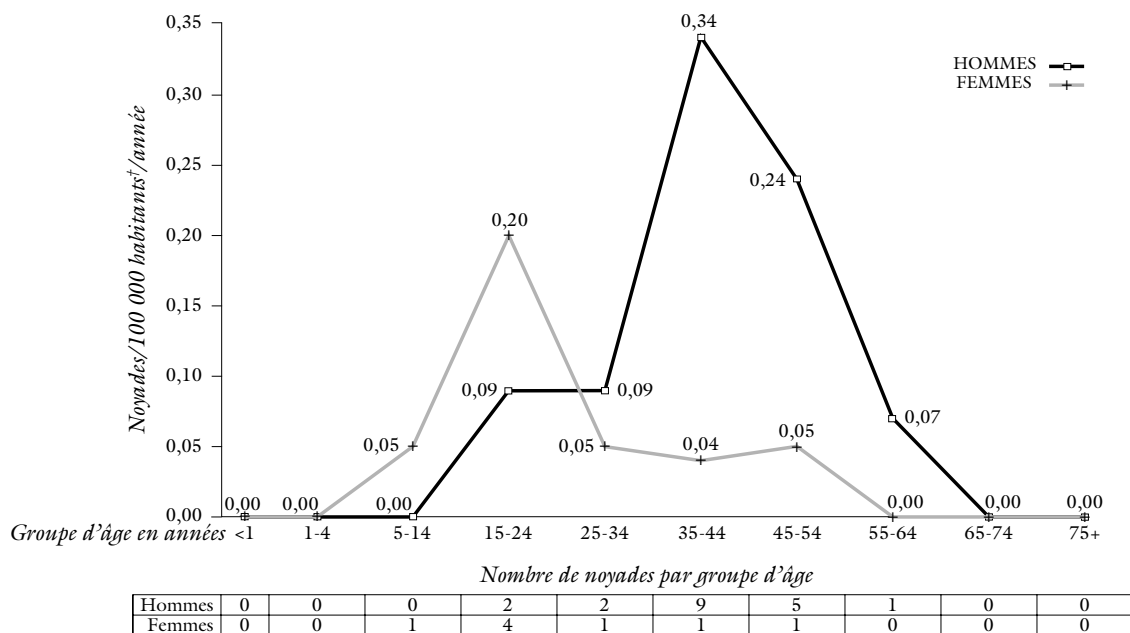
† Au moins 22 des noyades ont eu lieu pendant une crise; pour les 5 autres cas, on n'a pas précisé s'il y avait eu crise

‡ Y compris aviron, tonse de pelouse, chasse, éviscération d'un caribou, 1 chacun, et inconnu 2

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.18

TAUX ET NOMBRE DE DÉCÈS PAR NOYADE* CHEZ LES PERSONNES ÉPILEPTIQUES SELON L'ÂGE ET LE SEXE, CANADA, 1999 (n=27)

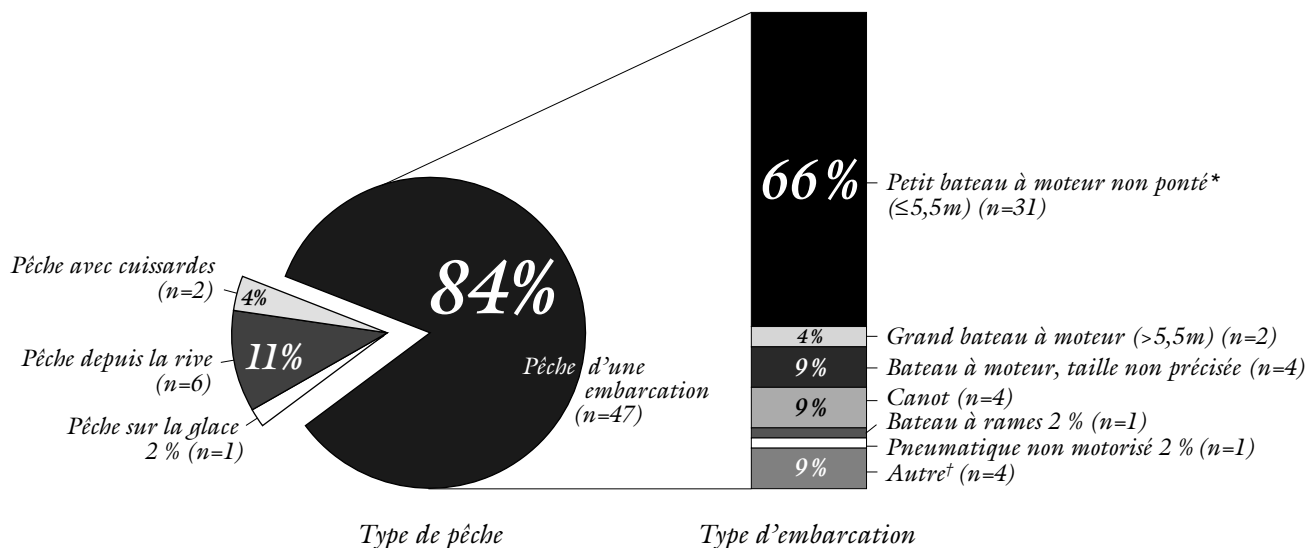


* Comprend les noyades liées à des activités récréatives, professionnelles et de la vie quotidienne (E910, E830 et E832), sauf celles liées au transport terrestre et aérien † Comprend tous les Canadiens atteints d'épilepsie ou non

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

NOYADES LIÉES À LA PÊCHE SPORTIVE

Figure 6.19 **NOYADES LIÉES À LA PÊCHE SPORTIVE SELON LE TYPE DE PÊCHE ET D'EMBARCATION, CANADA, 1999 (n=56)**

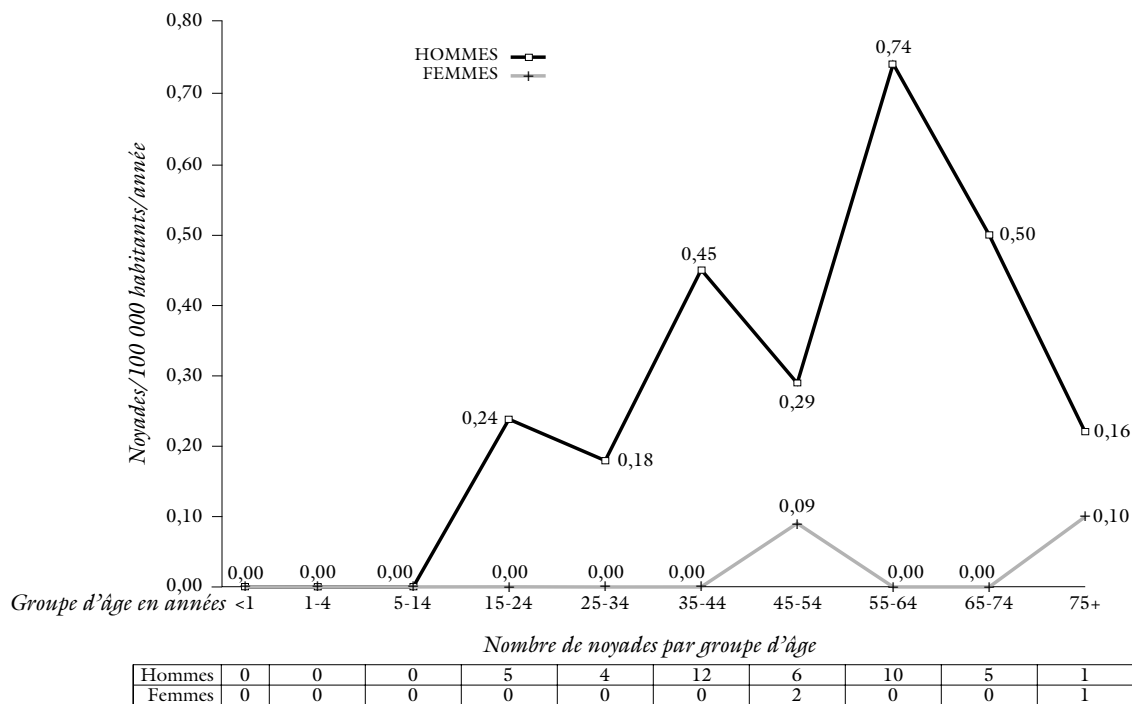


* Comprend les hors-bord non pontés et autres bateaux à moteur non pontés tels que les pneumatiques; exclut les motomarines

† Y compris bateau en aluminium, taille non précisée 1, et inconnu 3

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.20 **TAUX ET NOMBRE DE DÉCÈS PAR NOYADE LIÉE À LA PÊCHE SPORTIVE À BORD D'UNE EMBARCATION SELON L'ÂGE ET LE SEXE, CANADA, 1999 (n=47)***

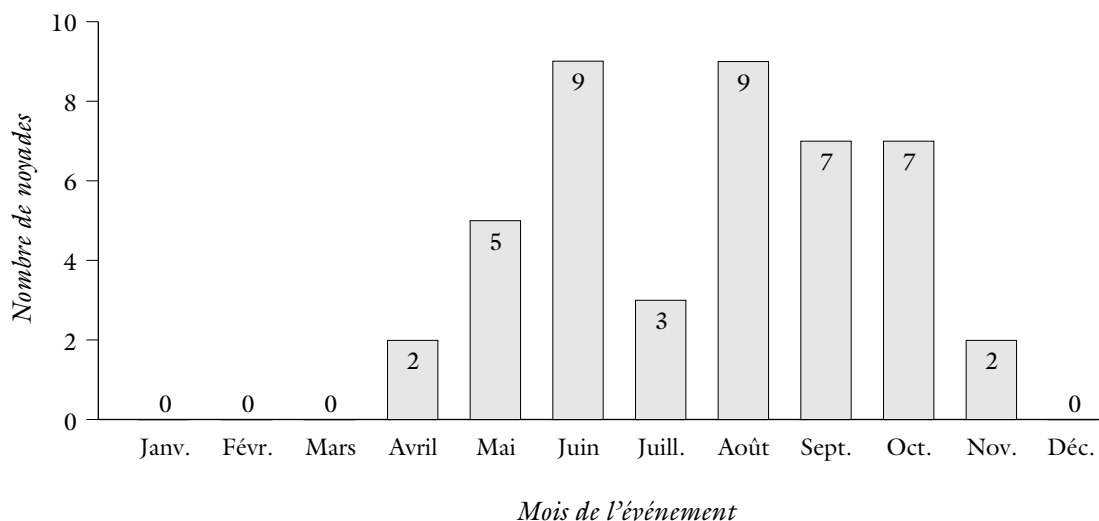


* Âge non précisé pour une victime de sexe masculin, présumée adulte

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.21

NOYADES LIÉES À LA PÊCHE SPORTIVE À BORD D'UNE EMBARCATION SELON LE MOIS DE L'ÉVÉNEMENT, CANADA, 1999 (n=47)*

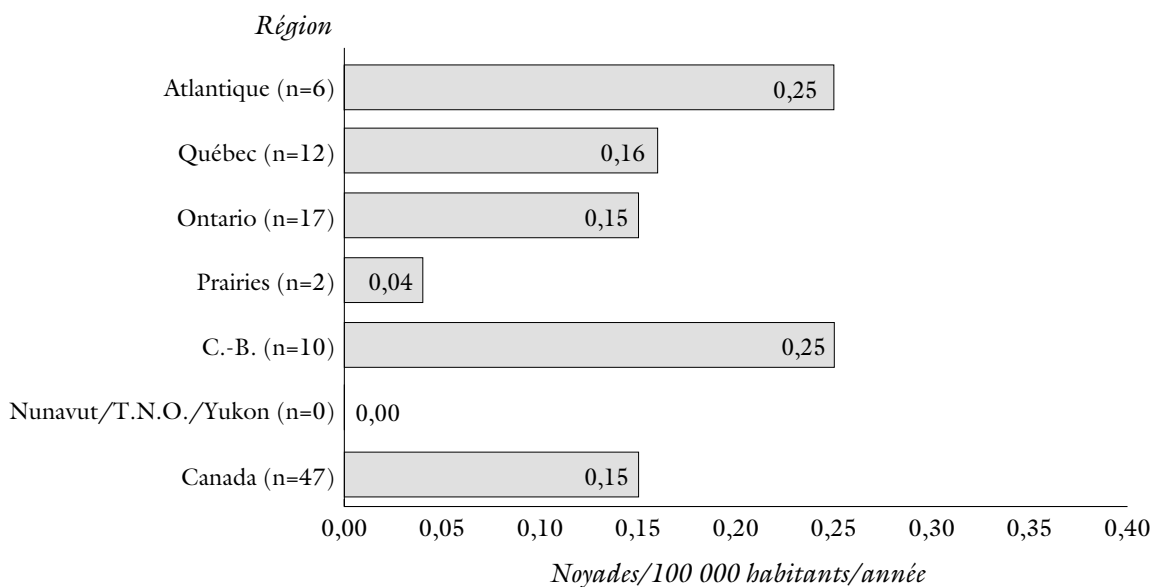


* Mois non précisé pour 3 noyades

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.22

TAUX DE MORTALITÉ PAR NOYADE LIÉE À LA PÊCHE SPORTIVE À BORD D'UNE EMBARCATION SELON LA RÉGION, CANADA, 1999 (n=47)

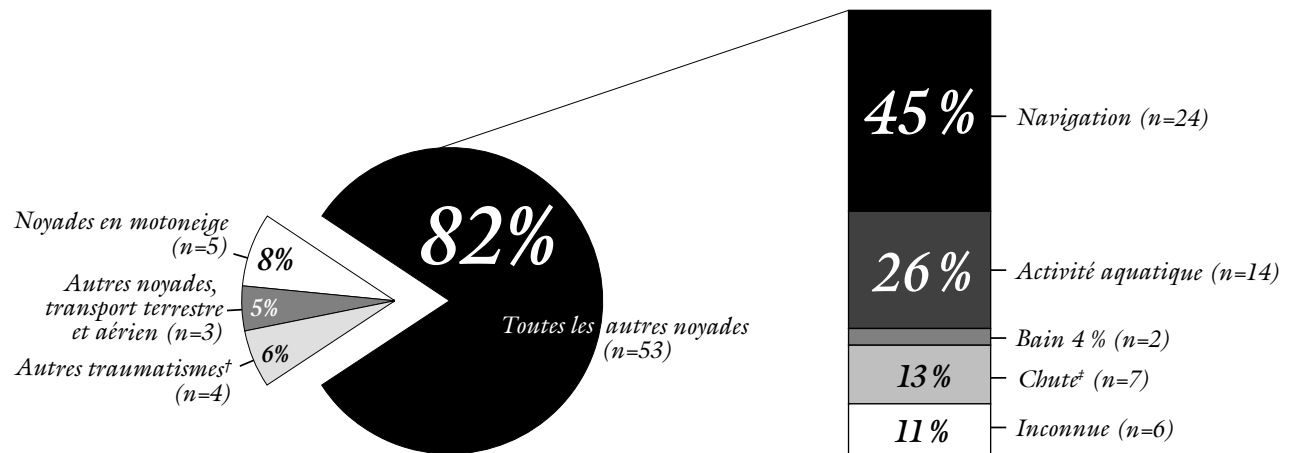


Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

NOYADES D'AUTOCHTONES

Figure 6.23

DÉCÈS LIÉS À L'EAU CHEZ LES AUTOCHTONES* SELON LE TYPE DE TRAUMATISME ET L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=65)



* Comprend les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis dont l'origine ethnique est explicite ou probable

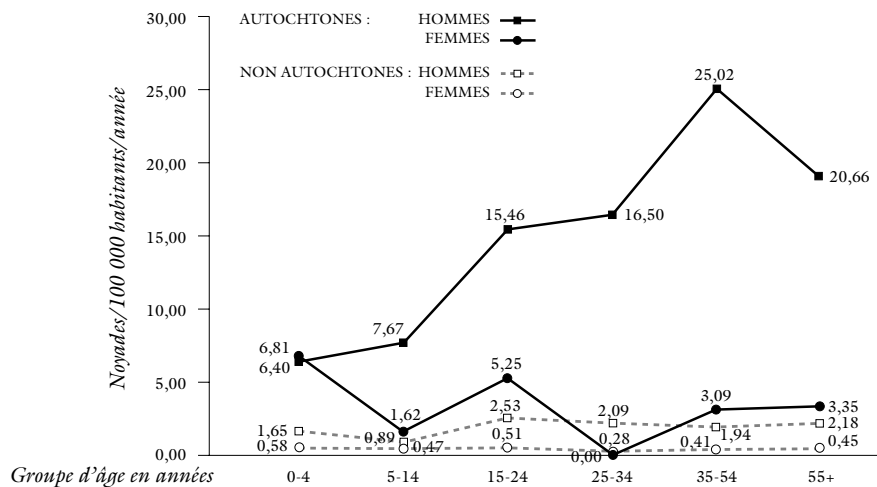
† Comprend tous les traumatismes autres que la noyade

‡ Comprend des chutes dans l'eau lors d'activités non aquatiques telles que la marche ou le jeu près de l'eau ou sur la glace

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.24

TAUX* DE DE MORTALITÉ PAR NOYADE† CHEZ LES AUTOCHTONES* ET LES NON AUTOCHTONES‡ SELON L'ÂGE ET LE SEXE, CANADA, 1999 (n=405; 53 AUTOCHTONES ET 352 NON AUTOCHTONES)¶



	Noyades/100 000 habitants/année					
	0-4	5-14	15-24	25-34	35-54	55+
Hommes autochtones	6,81	7,67	15,46	16,50	25,02	20,66
Femmes autochtones	6,40	1,62	5,25	0,00	3,09	3,35
Hommes non autochtones	1,65	0,89	2,53	2,09	0,41	2,18
Femmes non autochtones	0,58	0,47	0,51	0,28	1,94	0,45

* Les taux pour les autochtones ont été calculés en fonction du nombre d'habitants inuits et des Premières Nations inscrits et les taux pour les non autochtones en fonction du nombre de tous les autres habitants † Comprend les noyades liées à des activités récréatives, professionnelles et de la vie quotidienne (E910, E830 et E832), sauf celles liées au transport terrestre et aérien

‡ Comprend les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis dont l'origine ethnique est explicite ou probable

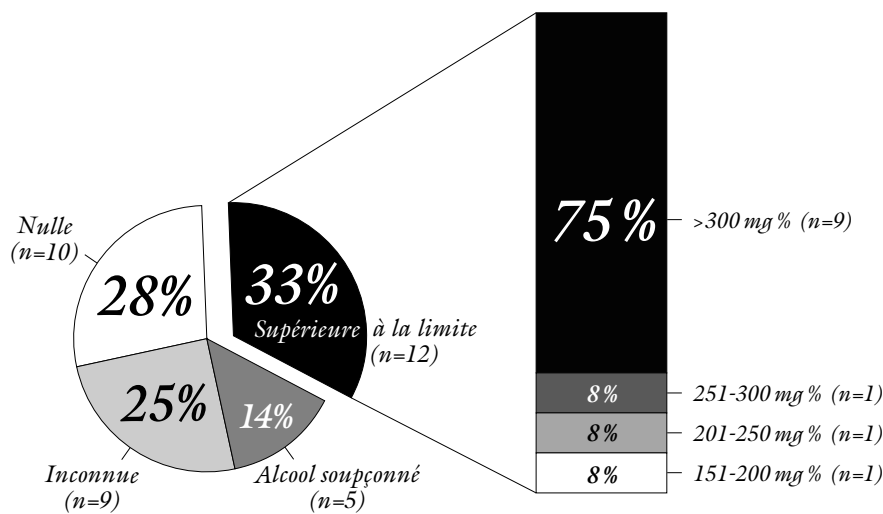
§ Les non autochtones incluent les habitants d'origine ethnique non précisée

¶ Âge non précisé pour 1 victime non autochtone de sexe masculin; sexe non précisé pour 2 victimes non autochtones, présumées de sexe masculin

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.25

ALCOOLÉMIE* DES VICTIMES DE NOYADE† CHEZ LES AUTOCHTONES‡, CANADA, 1999 (VICTIMES DE 15 ANS ET PLUS; n=43)§



* La limite légale est de 80 mg %

† Exclut les noyades liées aux déplacements en motoneige et autres noyades liées au transport terrestre et aérien

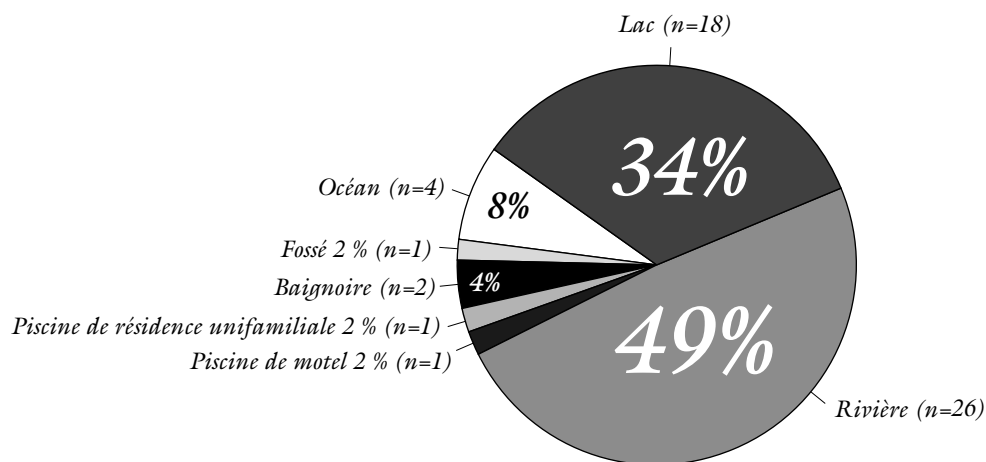
‡ Comprend les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis dont l'origine ethnique est explicite ou probable

§ Cette figure exclut 7 victimes à cause de l'état de décomposition des corps

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.26

NOYADES* D'AUTOCHTONES† SELON LE TYPE D'ÉTENDUE D'EAU‡, CANADA, 1999 (n=53)



* Exclut les noyades liées aux déplacements en motoneige et autres noyades liées au transport terrestre et aérien

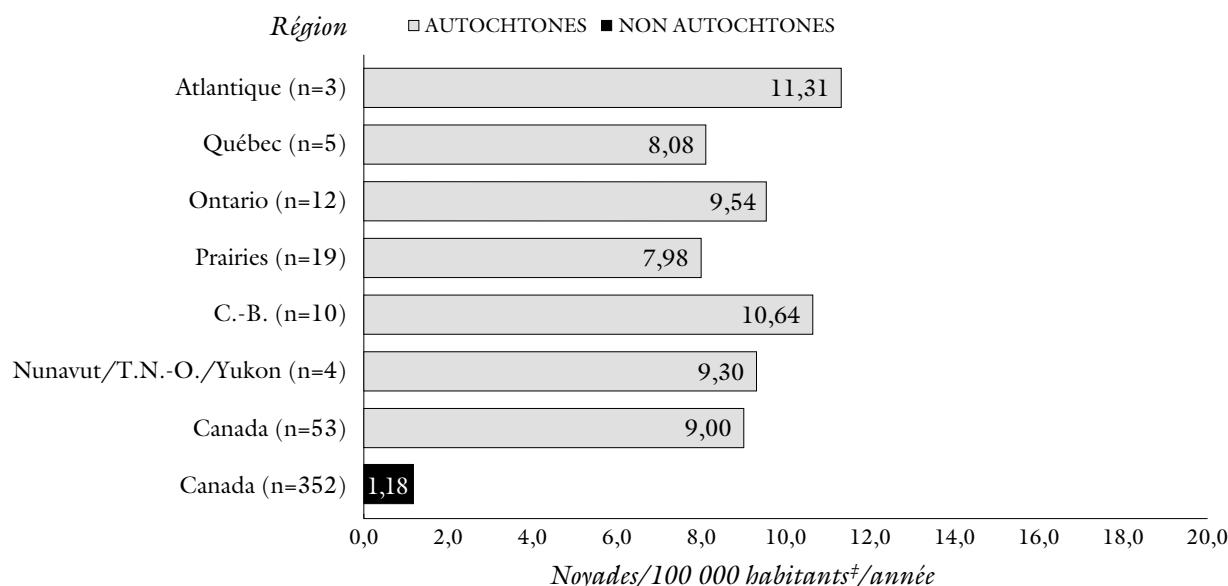
† Comprend les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis dont l'origine ethnique est explicite ou probable

‡ « Lac » comprend étang et réservoir

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.27

TAUX DE MORTALITÉ PAR NOYADE* CHEZ LES AUTOCHTONES† SELON LA RÉGION, CANADA, 1999 (n=53)

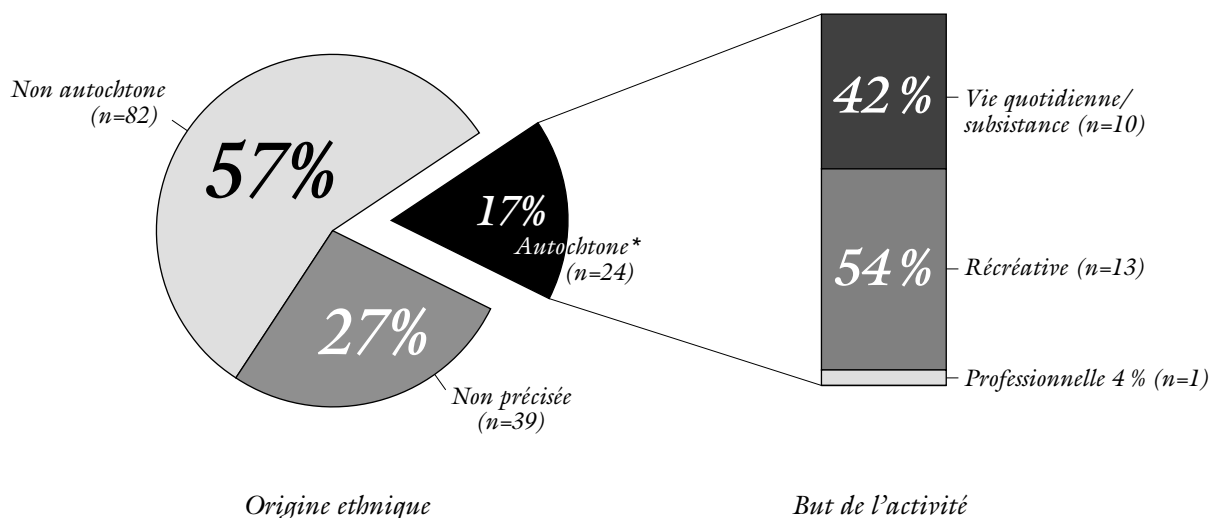


* Exclut les noyades liées aux déplacements en motoneige et autres noyades liées au transport terrestre et aérien
 † Comprend les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis dont l'origine ethnique est explicite ou probable
 ‡ Les taux pour les autochtones ont été calculés en fonction du nombre d'habitants inuits et des Premières Nations inscrits et les taux pour les autres ont été calculés en fonction du nombre d'habitants non autochtones

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.28

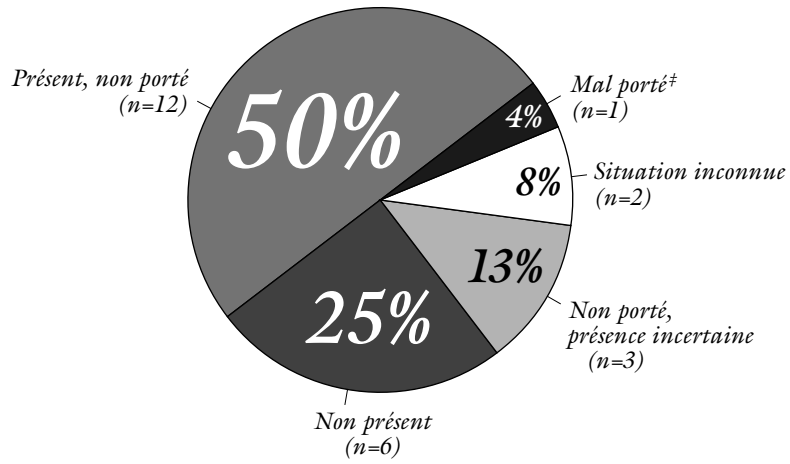
NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION SELON L'ORIGINE ETHNIQUE ET LE BUT DE L'ACTIVITÉ, CANADA, 1999 (n=145)



* Comprend les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis dont l'origine ethnique est explicite ou probable
 Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001

Figure 6.29

NOYADES LIÉES À LA NAVIGATION CHEZ LES AUTOCHTONES*
SELON LE PORT D'UN DISPOSITIF DE FLOTTAISON†, CANADA, 1999 (n=24)



* Comprend les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis dont l'origine ethnique est explicite ou probable
† Vêtement de flottaison individuel (VFI) ou gilet de sauvetage ‡ Non attaché ou de la mauvaise taille

Source : La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Système canadien de surveillance des décès liés à l'eau, 2001